

01 avril 1935

## **A la veille d'une réforme politique**

Le Haut-Commissaire est de retour depuis hier. Une grève de commerçants qu'on avait essayé de provoquer pour la faire coïncider avec son arrivée n'a pas eu lieu. Nous voudrions que les commerçants aient eu, d'eux-mêmes, l'esprit d'y renoncer. A l'heure où le mandat nous prouve on ne peut plus clairement sa ferme volonté de remédier au malaise actuel, une opposition de principe eut constitué la politique la plus maladroite qui soit.

La France sait que les signes de mécontentement que le Liban a laissés échapper provenaient d'un état de fait, d'une situation malheureuse, et non d'un dessin arrêté de contrecarrer son œuvre. Qui voudrait la détromper au moment où elle se décide à intervenir, nul n'en doute, pour le plus grand bien du Liban ?

Nous ne savons pas quelles sont les réformes que le Comte de Martel a méditées et qu'il a rapportées pour nous de France. Sans doute consacrent-elles le retour à de plus larges libertés publiques libanaises, celles pour lesquelles nous avons depuis des mois consacré notre combat. Souhaitons que dans cet ordre d'idées la réforme soit profonde et réelle pour être durable et efficace. Le peuple en cette matière n'est pas bon juge. Sous d'autres cieux, des doctrinaires s'appliquent à le tromper. Il est évident que la réforme apportera au début, une détente, un apaisement à bien des esprits. Cet apaisement durera-t-il ? Nous voudrions que les réformes instituées fissent disparaître moins le mécontentement actuel que ses causes. M. de Martel y a certainement réfléchi autant que nous.

Nous aurons bientôt sans doute l'occasion de juger dans leur lettre, dans leur esprit et dans leur application les changements apportés à notre vie politique. Ce n'est évidemment pas parce que nous avons demandé des réformes que nous accueillerons favorablement toute réforme, quelle qu'elle soit et encore moins, si elle n'en est une qu'en apparence.

Ce pays a été trop souvent échaudé pour que nous ne réservions pas jalousement notre droit à la critique.

Il nous est difficile cependant de ne pas exprimer ici notre sympathie pour les efforts de M. de Martel.

Parce que le Mandat n'a jamais été en butte à plus d'attaques, et tant françaises que libanaises, parce qu'on ne lui a jamais reproché, plus sévèrement ses erreurs, ses lenteurs, ses réactions brusques, l'exercice de son bon plaisir, ses variations et ses incertitudes (nous l'avons fait nous-mêmes), il y a incontestablement un certain courage à prendre l'initiative – et la responsabilité – d'un changement. De cela, nous remercierons M. de Martel.

Souhaitons seulement, s'il en est encore temps, que ce changement constitue une reconstruction réelle et non un replâtrage. On ne se contente pas de blanchir les murs d'un édifice qui menace ruine.